

LA TRAGÉDIE DE SAINT-LUDGER

«On était aussi très heureux...»

Les membres de la famille Lacroix se rassemblent pour mieux supporter la perte de leurs proches

Claude PLANTE

Saint-Ludger

«J'ai vu l'auto monter dans les airs. Après, une immense boule de feu. Maintenant, tout ce que je sais, c'est que mon fils, mon beau-père, ma belle-soeur et mon neveu sont morts...»

Colette Poulin se souviendra à jamais de la scène qui s'est déroulée devant ses yeux, lundi après-midi à l'intersection de la route 204 et du rang 7 à Saint-Ludger, quand heurtés par un camion, quatre membres de sa famille ont péri de façon tragique.

Mme Poulin et son fils David suivaient dans leur voiture celle où prenaient place lors de la terrible collision M. Adrien Lacroix, 79 ans, sa fille Guy-laine, âgée de 35 ans, le fils de cette dernière, Maxime 5 ans et son neveu, Steve 11 ans.

«On est une famille tranquille», continue-t-elle, la voix pleine d'émotion, en serrant dans ses bras une grande photo de son fils Steve. «On était aussi très heureux...»

La maison de M. Adrien Lacroix, située tout près de l'endroit où a eu lieu la collision à l'entrée du village de Saint-Ludger, était l'endroit hier qu'une quinzaine de membres et de proches de cette famille, comptant à l'origine six enfants et 14 petits-enfants, avaient choisi pour se reconforter mutuellement.

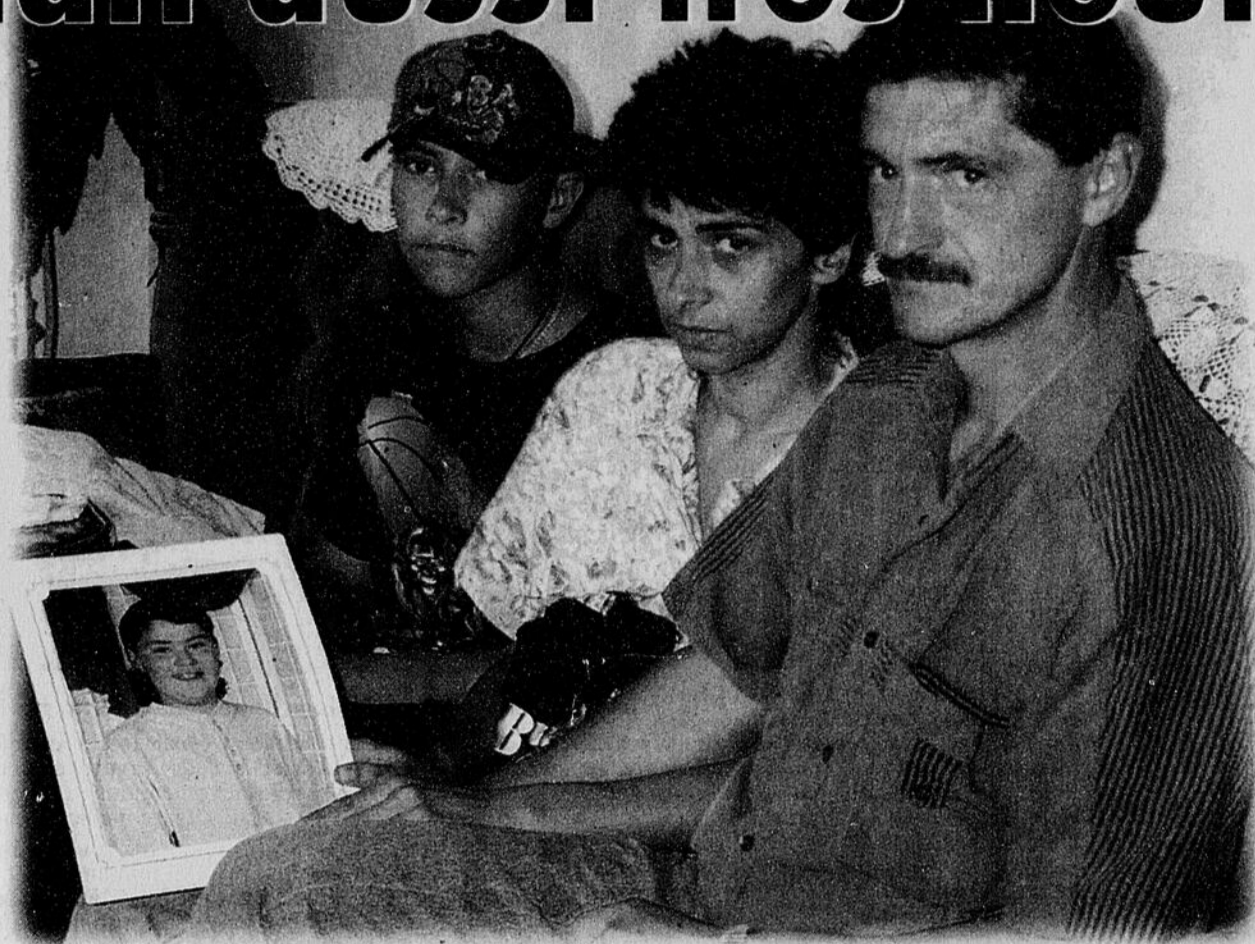
Les larmes n'étaient jamais bien loin quand autour de la table on s'asseyait pour regarder des photos des disparus. Vingt-quatre heures après le drame, on refusait encore de le croire. Chacune des personnes présentes a perdu dans cette accident un, deux, trois ou même quatre membres de sa famille immédiate.

«On a peine imaginer ce qui s'est passé», lance en s'essuyant les yeux Bruno Lacroix, conjoint de Colette Poulin, père du petit Steve et fils de M. Adrien Lacroix. «On ne le réalise pas encore. Tous les membres de la famille n'en reviennent pas.»

«Un accident comme celui là décime une famille... quatre du coup! Je ne souhaite pas à personne de vivre ça. C'est trop terrible. Tout le monde est bouleversé dans la famille. Ma mère a perdu son mari, une fille et deux petits-fils. Mon beau-frère, aussi. Pour lui, c'est sa femme et un fils qui sont morts.»

Malaise ou problèmes mécaniques?

Chez les Lacroix, on s'interroge grandement sur les causes de cette collision survenue après, semble-t-il, que le conducteur de la voiture, M. Adrien Lacroix, n'ait pas effectué son arrêt obligatoire. Pour Bruno Lacroix, la solution se trouve probablement du côté d'un malaise soudain de son père ou d'un bris mécanique.



«Mon père était alerte, malgré son âge. Il connaissait ce chemin-là comme personne d'autre. Toute notre famille a été élevée sur le rang 7. Ça fait 80 ans qu'il passe par là.»

«Je ne comprends pas ce qui s'est passé. C'est peut-être un trouble mécanique. L'enquête le dira. Il y aura une inspection mécanique sur l'auto. Ou, il faudra attendre le résultat de l'autopsie.»

Le grand-père avait pourtant passé tout l'après-midi avec ceux qui sont morts lors de l'accident et quelques autres membres de sa famille. Personne n'a pu déceler de signes laissant paraître quelconque malaise au cours des dernières heures qu'a vécues Adrien Lacroix, assure Colette Poulin.

«Il a travaillé avec nous juste avant l'accident, à poser de la tourbe. M. Lacroix était très en forme. C'est à ni rien comprendre.»

«Ils sont morts sur le coup. Tout s'est passé rapidement. On n'a pas pu rien faire... Mon petit gars est mort brûlé», dit en pleurs Mme Poulin.

Photo La Tribune, Claude Plante

David et ses parents, Colette Poulin et Bruno Lacroix, ont peine à se consoler de la mort de Steve, le plus jeune de la famille Lacroix.

Des obsèques communes

Saint-Ludger (CP)

Les quatre membres de la famille Lacroix auront droit à des funérailles communes. L'exposition des corps et la cérémonie religieuse devraient avoir lieu en l'église de l'endroit.

«Ils sont morts ensemble, ils auront des funérailles ensemble», laisse tomber Colette Poulin, la mère d'un des deux enfants décédés.

Pour l'instant, aucune date n'est fixée. Mais on parle de la fin de la présente semaine, possiblement jeudi ou vendredi pour les funérailles.

«La fabrique de la paroisse semble d'accord, soutient l'abbé Louis-Hébert Quirion. C'est dans ces moments comme ceux-là qu'il faut s'entraider de la sorte. Il n'y a pas de salon mortuaire dans la région assez grand pour recevoir les quatre corps en même temps.»

«On s'attend à recevoir beaucoup de gens qui viendront sympathiser avec les gens touchés par le malheur. Il faut comprendre aussi que ça touche cinq familles en tout.»

Pendant toute la journée d'hier, plusieurs gens de la place sont venus reconforter la famille Lacroix, réunie à la maison paternelle. Monsieur le curé s'est aussi déplacé auprès des personnes éprouvées.

«Les gens sont très aimables», affirme l'un d'eux, Bruno Lacroix, époux de Mme Poulin. «Tout le monde nous offre leur aide. On a même vu des gens de la place nous offrir de la nourriture et des vêtements.»

«Il ne faut pas empêcher les gens de pleurer», rappelle le curé Quirion

Saint-Ludger (CP)

C'est dans les moments difficiles que les gens des petites communautés comme celle de Saint-Ludger, village située aux frontières de l'Estrie et de la Beauce, savent faire preuve d'une grande solidarité.

«Ce n'est pas seulement les mots qui reconfortent», soutient le curé de la paroisse Saint-Ludger, Louis-Hébert Quirion. «La présence aussi. Il ne faut pas empêcher les gens de pleurer. Il y a une grande peine chez les proches des défunts et ça se comprend.»

«Si les gens sont ensemble, la peine sera moins difficile à porter. Il ne faut pas tenter d'expliquer l'inexplicable.»

En 36 ans de prêtrise, l'abbé Quirion n'a jamais vécu pareil drame. Il est d'avis que dans une petite communauté comptant 1400 âmes comme celle de Saint-Ludger, il est plus facile de rallier la sympathie populaire.

«On la sent la solidarité», assure le prêtre en poste depuis trois ans à Saint-Ludger. «C'est plus facile dans une petite paroisse comme la nôtre. Disons que ça va de soit. Les gens sont forts.»

C'est le cas de le dire à Saint-Ludger, tout le monde connaît tout le monde.

de. La famille Lacroix, amputée aujourd'hui de quatre de ses membres, se retrouve dans toutes les discussions des gens de ce village situé sur les rives de la rivière Chaudière.

«C'est certain que le monde en parle, opine le religieux. Ces gens-là sont connus et aimés de leur milieu. La famille Lacroix a toujours vécu ici. Les enfants emportés dans la tragédie étaient reconnus pour leur gentillesse.»

«C'est le choc!»

Dans tout le voisinage, formé dans ce coin de pays paisible de trois municipalités, l'émoi est perceptible. La tragédie de lundi frappe l'ensemble de la population sans exception.

«Tout le monde est dans le deuil», déclare Christine Mathieu, caissière du dépanneur Léandre Gagnon, situé au beau milieu du village. «C'est presque pas croyable ce qui est arrivé. C'est le choc!»

«En plus, on parle d'une famille connue ici. Moi-même, j'ai déjà travaillé avec Guy-laine (Lacroix).»

La jeunesse de ce secteur en prend aussi un dur coup. Maxime et Steve Lacroix, deux cousins, laissent aussi dans le deuil leurs copains de classe. «J'ai connu surtout Steve, quand j'étais au primaire», note Anthony Quirion, 15 ans.

«J'ai parlé de cet accident avec plusieurs de mes chums. Tous les jeunes d'ici sont frappés par ça.»



Louis-Hébert Quirion

**VOUS VOULEZ
DES ÉQUIPEMENTS
DERNIER CRI, MAIS PAS
À N'IMPORTE QUEL PRIX.**

ON VOUS COMPREND!

POUR 319\$/MOIS, LA LUMINA VAN EST
ÉQUIPÉE DE FREINS ANTIBLOCCAGE,
SAC GONFLABLE, PANNEAUX DE POLYMÈRE,
RÉTROVISEURS À RÉGLAGE ÉLECTRIQUE,
ESSUIE-GLACES INTERMITTENTS,
DIRECTION ASSISTÉE, CHAUFFE-MOTEUR...

UN CHAUSSON AVEC ÇA?

RAPPORT ÉQUIPEMENT/PRIX,

LA LUMINA VAN

EST LA FAMILIALE IDÉALE.



LUMINA VAN 7 PASSAGERS
MOTEUR V6 DE 180 CHEVAUX
BOÎTE AUTOMATIQUE À 4 RAPPORTS
RÉGULATEUR DE VITESSE ÉLECTRONIQUE
7 SIÈGES INDÉPENDANTS
CLIMATISATION
RADIOCASSETTE AM/FM STÉRÉO

319\$
/mois*
LOCATION 36 MOIS

VERROUILLAGE ÉLECTRIQUE
DES PORTES ET DU HAYON
GLACES TEINTÉES FONCÉES
FREINS ANTIBLOCCAGE
POUTRELLES LATÉRALES DE SÉCURITÉ
PANNEAUX DE POLYMÈRE
ROUES DE 15 PO EN ACIER
AVEC DISQUES ENJOLIVEURS

LES CONCESSIONNAIRES



CHEVROLET
Geo • Oldsmobile

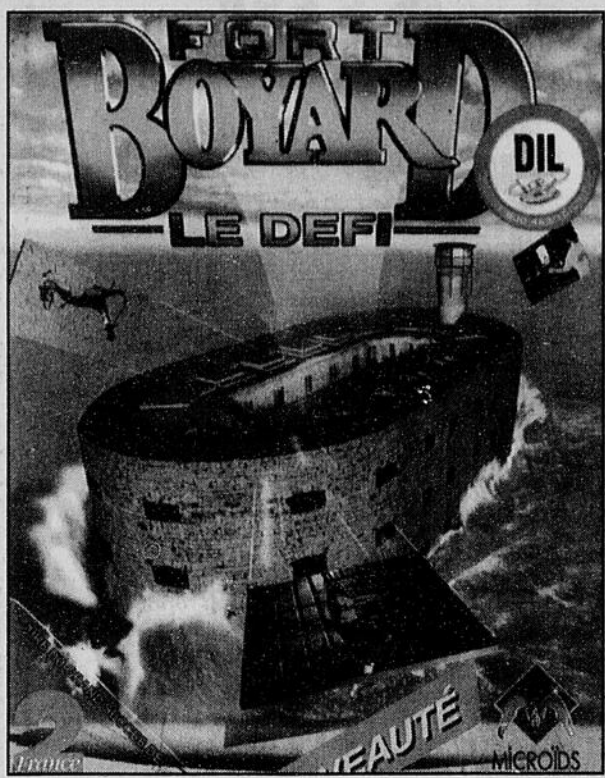
Assistance ROUTIERE GARANTIE TOTAL

en sus. Frais de 5 \$ du kilomètre après 72 000 km. L'Assistance Routière et la Garantie GM TOTAL sont offertes sur tous les véhicules neufs GM 1996 pour une durée de 3 ans ou 80 000 km selon la première éventualité. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

BRANCHÉ

sur le monde

jpricard@multi-medias.ca



Fort Boyard comme si vous y étiez...



Jean-Paul RICARD

Est-ce que ça vous a déjà tenté de participer à l'émission Fort Boyard? Quoi? Vous ne savez pas nager? Vous avez peur des araignées?

Qu'à cela ne tienne, vous pouvez jouer à Fort Boyard confortablement installé devant le clavier de votre ordinateur puisque ce jeu, incluant même le Père Fouras et ses fameuses clés de la salle au trésor, est maintenant disponible sur disque compact.

C'est un des nombreux disques compacts distribués par les Logiciels Quebecor DIL Multimedia. Ils en ont des milliers...

Quand on a ajouté les capacités multi-médias à l'ordinateur, il était indispensable de pouvoir se débrouiller en anglais pour en profiter à l'époque. Depuis, le consommateur francophone a pu profiter de la version française de ces disques.

Mais le marché français s'impose de plus en plus et on peut maintenant trouver une gamme variée de CD-ROM en français, qu'ils soient québécois ou européens.

Le Groupe Quebecor DIL Multimedia s'est rapidement taillé une place de choix sur ce marché où il est devenu un chef de file. Son catalogue comprend quelques centaines de disques en français.

Les jeux occupent une place importante dans l'inventaire de Quebecor, mais il existe également un bon choix de logiciels pour la gestion des affaires, la formation pour utiliser les logiciels les plus populaires, incluant la plateforme Windows '95, l'apprentissage des langues, la culture, l'éducation, les loisirs et les voyages de même que les utilitaires. Le consommateur a l'embarras du choix.

Juste pour vous mettre l'eau à la bouche, je vous suggère quelques disques que j'ai vu annoncés dans le catalogue de la compagnie Quebecor DIL Multimedia. Napoléon, l'Europe et l'Empire; La Grèce antique; Galilée, Et pourtant elle tourne; des guides d'autoformation portant sur l'analyse financière; la gestion budgétaire et la comptabilité analytique; Les Stars du Louvre; Eugène Delacroix; Le voyage au Maroc; Cézanne; Astérix, le défi de César; International Tennis Open; Larousse Multi Média encyclopédique; le dictionnaire Larousse de la langue française.

Il y a aussi d'excellentes séries éducatives destinées aux enfants.

Dans le domaine des loisirs, le grand voyageur pourra se documenter en profondeur avant de s'envoler pour Paris, New York, Londres, Bangkok, Madrid, Cuba ou le Mexique. Il peut aussi visiter les Châteaux de la Loire.

On offre même une encyclopédie des vins sous format multimédias où on a répertorié quelque 35 000 vins...

Les cruciverbistes n'ont pas été oubliés, pas plus que les adeptes du bridge, des dames et des trucs de magie.

Cordonniers mal chaussés... Quebecor Multimedia présente ses produits dans une page Web des plus désolantes au <http://www.auba.com>. C'était le cas du moins lors de ma visite, il y a quelques semaines.

On peut cependant commander le catalogue en communiquant par téléphone sans frais, au numéro 1-800-463-1345.

Un petit truc

François Bergeron me demande comment imprimer sa liste de signets (bookmarks) à l'aide de Netscape Navigator 2.02. N'ayant jamais eu l'idée d'imprimer ma liste de signets, j'ai dû fouiller un peu pour trouver.

Il suffit donc d'aller à la page d'accueil de votre fournisseur, donc tout simplement de lancer Netscape. Dans la barre de menu choisissez «Fichier» (Files) puis dans le menu déroulant cliquez sur «Ouvrir fichier» (Open file). Une boîte de dialogue va s'ouvrir et choisissez «signets» (bookmarks) et confirmez votre choix en cliquant sur OK.

Cliquez ensuite sur «Print» dans la barre de boutons pour imprimer votre liste. Il est à noter que Netscape va imprimer la liste de titres telle qu'elle figure sur votre écran, malheureusement les adresses (URL) ne sont pas indiquées.

Si quelqu'un sait comment imprimer la liste des adresses URL je l'invite à partager ses connaissances avec nous... En terminant, je vous rappelle que vous pouvez consulter les chroniques «Branché sur le monde», publiées au cours des derniers mois en vous rendant à l'adresse suivante: <http://www.multi-medias.ca/JPRicard>

À la prochaine

Votre partenaire pour vos solutions informatiques

MICRO BOUTIQUE

2445 King O. Sherbrooke
(819) 564-4644

Concessionnaire autorisé

À 79 ans, on l'évince du Foyer

☐ Lomer Lafaille nie avoir eu de sérieux problèmes de comportement

Reno FORTIN

Coaticook

Contrairement à la croyance populaire, une place en centre d'accueil n'est jamais totalement acquise, même après plusieurs années dans un établissement et la vente de tous ses biens. C'est la douloureuse médecine à laquelle a goûtée un Coaticookois, Lomer Lafaille.

Aujourd'hui, il raconte encore avec une grande émotion ce qu'il a vécu et «la manière bizarre» employée pour l'évincer de l'établissement.

M. Lafaille, 79 ans, a habité pendant six ans au Foyer Boiscastel de Coaticook avant de recevoir en février dernier une lettre signifiant son congé de l'établissement en raison de l'amélioration de sa santé.

En effet, La Tribune a obtenu copie de la lettre envoyée à M. Lafaille qui stipulait «qu'à défaut de quitter dans les 72 heures, vous serez facturé pour le coût réel de votre hébergement. Le coût réel a été calculé à 121 \$ par jour pour l'année 1995-96» selon la loi qui régit les congés des établissements de santé.

Autonome

Le directeur général du Foyer Boiscastel, Rémi Lavigne, explique qu'il s'agit «d'une mesure légale, ce n'est pas fréquent mais on lui donnait un ultimatum puisqu'il n'avait plus besoin de soins. Dans un cas comme celui-ci, il y a des étapes à suivre, et M. Lafaille a reçu une série d'évaluations professionnelles qui ont permis de dénoter qu'il était apte à prendre lui-même ses propres décisions.»

Ajoutons que la lettre signifiant le congé de M. Lafaille était également signée outre M. Lavigne par son médecin traitant le docteur Bernard Frenette.

Rappelons que le Foyer Boiscastel qui possède 48 lits répond à la vocation d'hébergement de soins de longue durée.

Suite à la réception de ladite lettre, M. Lafaille a demandé une extension de 28 jours afin notamment de se re-

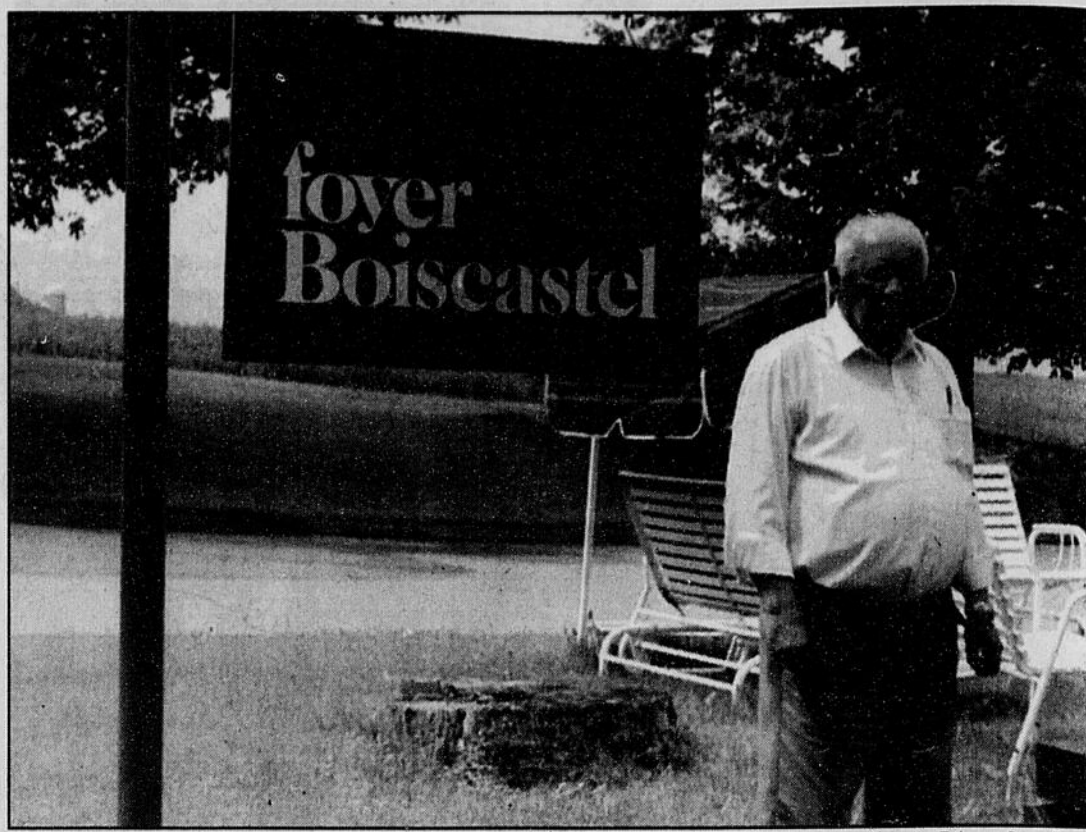


Photo La Tribune, Reno Fortin

Lomer Lafaille posant devant le Foyer Boiscastel de Coaticook d'où il dit avoir été cavalièrement évincé.

caliser. La direction du Foyer Boiscastel a accepté la demande d'extension offrant d'aider le locataire à sa relocalisation par le biais de son service social.

Ce dernier a cependant choisi de faire cavalier seul en louant un appartement en mars dernier à la résidence «Les jardins du parc», endroit qu'il vient de quitter afin d'emménager dans une nouvelle résidence pour personnes âgées «Le bel âge».

Ce dernier considère toutefois avoir été traité de façon cavalière par l'établissement hospitalier qui lui réclamait 121 \$ quotidiennement s'il ne quittait pas les lieux, lui qui payait déjà un loyer mensuel de 1158 \$ lors de son départ. «Si on m'avait dit, votre santé est assez bonne, on ne peut plus vous garder ici, j'aurais compris ça pis je serais parti,

mais le 121 \$ par jour, je considère ça comme de la rancune, de la vengeance de la part de l'administration du Foyer», mentionne Lomer Lafaille. Il reconnaît volontier que sa santé est meilleure.

M. Lavigne évoque quant à lui une technicalité dans la loi lui permettant de remettre les pendules à l'heure, car ce dernier tient à spécifier que M. Lafaille n'était surtout pas l'usager modèle au Foyer Boiscastel.

Le directeur général avoue «que la raison principale de son départ, outre le fait de l'amélioration de sa santé, est principalement son attitude qui était intenable pour les usagers et le personnel de l'établissement, même le président du comité des usagers a démissionné à cause du harcèlement de M. Lafaille qui lui téléphonait constamment.»

Le directeur général qui est en poste depuis deux ans à Coaticook ajoute que «si un usager a besoin de soins en raison de sa maladie on le garde, mais quand il s'agit de traits de caractère et que ça dérange les autres usagers, après une évaluation, nous comme établissement, on doit prendre une décision. Nous avons reçu beaucoup de plaintes des familles, des usagers, du personnel également face au comportement de M. Lafaille. Il se sentait toujours brimé.»

M. Lafaille, à qui nous avons posé la question sur son comportement, ne semble pas d'accord avec l'analyse qu'en fait la direction du Boiscastel. «J'avais absolument rien à me reprocher à part le fumage.»

Il appert que M. Lafaille, un non-fumeur, avait été le seul à demander à la direction l'interdiction de fumer pour les visiteurs à l'intérieur de l'établissement. Une demande à laquelle la direction n'a pas donné suite dans l'attente d'une réglementation provinciale sur le tabac qui doit régir sous peu l'ensemble des établissements québécois tels que le Foyer Boiscastel.

M. Lavigne avoue avoir rencontré Monsieur Lafaille à plusieurs reprises afin de fournir des explications à ses nombreuses demandes allant même jusqu'à lui remettre une copie de la «charte des droits des usagers et du code d'éthique à l'usage du personnel du Centre Hospitalier de Coaticook» afin de répondre adéquatement aux exigences de son ancien résident.

Le directeur général apporte toutefois une précision quant au principe qui régit l'établissement.

«Il avait le droit de vivre et faire ce qu'il voulait à l'intérieur d'un cadre défini et ce cadre ce n'est pas à lui de le définir mais au conseil d'administration, au comité des usagers qui a été impliqué dans le dossier.»

Le plus étrange dans cette histoire demeure le fait que M. Lafaille avoue avoir été bien traité par le personnel du Foyer.

«J'ai jamais kické sur les services du Foyer Boiscastel comme la nourriture...», rappelle-t-il.

Entre nous

Référendum à Ayer's Cliff

Sherbrooke (FG) - C'est dimanche, 4 août, que les quelque 200 citoyens du secteur de Bacon's Bay, de la nouvelle municipalité de Hatley (sans désignation), pourront se prononcer par référendum sur l'annexion de leur territoire à la municipalité de Ayer's Cliff.

On sait que le tout fait suite à la séance d'enregistrement du 15 juin dernier, alors que 46 citoyens avaient demandé la tenue d'un tel référendum.

La présidente d'élection pour le scrutin référendaire et secrétaire-trésorière de cette municipalité, Ginette Gauvin, a rappelé que c'est tant à la demande de résidents de l'endroit que pour uniformiser la gestion du réseau d'égouts et d'aqueduc de Bacon's Bay (le réseau appartient à Ayer's Cliff) que la démarche a été lancée. D'autant plus que les gens de ce noyau urbain avouent se sentir plus d'affinités avec Ayer's Cliff qu'avec la municipalité à vocation plus rurale à laquelle ils appartiennent et qui provient du regroupement, ce printemps, de Hatley partie ouest et Hatley village.

Quant au référendum de dimanche, tenu à l'hôtel de ville d'Ayer's Cliff, il se tiendra de 9 à 17 heures.

Val-Joli offre 1100 \$

Windsor (BM) - La municipalité de Val-Joli et son maire, Deryl Brock ont offert à la Société canadienne de la croix rouge un don de 1100 \$ et ce, afin de venir en aide aux familles sinistrées du Saguenay.

Lors de cette remise qui s'est effectuée à la Banque de commerce de Windsor, le maire Deryl Brock a indiqué: «lorsque j'ai vu cette catastrophe naturelle au Saguenay, j'ai immédiatement communiqué avec les conseillers pour savoir s'ils étaient d'accord à ce que la municipalité de Val-Joli effectue un don de 1000 \$ pour venir en aide aux nombreuses familles de cette région. Il n'est pas nécessaire de dire que tous les conseillers étaient en accord pour aider les gens du Saguenay et j'ai personnellement offert 100 \$».

Le maire Brock a lancé un défi à toutes les municipalités du Québec.

SECOURS-AMITIÉ ESTRIE
Service d'écoute téléphonique anonyme et confidentiel

564-2323
1 800 667-3841

Besoin d'être écouté?
Quelqu'un est là pour toi!

Une lueur d'espoir

7 jours
24 heures

AVIS AUX ANNONCEURS

LE JEUDI 22 AOÛT 1996

La Tribune

PUBLIERA UN CAHIER SPÉCIAL SUR INFORMATION/ÉLECTRONIQUE

Annonces, profitez de cette occasion pour faire connaître vos produits ou services. Un rendez-vous à ne pas manquer!

RÉSERVEZ VOTRE ESPACE PUBLICITAIRE AVANT LE 14 AOÛT 1996 POUR PLUS D'INFORMATION :

564-5450

ZONE INTERURBAINE: 1 800 567-6955

Economie

Un coup dur pour Distribution aux Consommateurs

Toronto (PC et La Tribune)

L'avenir de la chaîne de magasins Distribution aux Consommateurs (DAC) repose entre les mains des Imprimeries Quebecor, a fait savoir hier un porte-parole de la société DAC. Si Quebecor, à qui Distribution aux Consommateurs doit déjà six millions \$, refuse de compléter la publication de son catalogue, ce sera la fin.

«C'est simple: pas de catalogue, pas de Distribution aux consommateurs», a lancé hier le porte-parole Richard Wertheim. Nous fonctionnons par catalogue.

M. Wertheim a expliqué que la poursuite de l'impression coûterait environ 4,3 millions \$ et que la compagnie a l'intention de payer cette somme. Sauf qu'en ce moment, la société ne dispose pas de cet argent.

Selon lui, Quebecor est déjà «contrarié» parce que DAC ne pourra vraisemblablement pas rembourser le total des six millions \$ qu'elle lui doit.

«Les gens de Quebecor sont contrariés mais nous espérons qu'ils acceptent de poursuivre l'impression de notre catalogue. C'est la seule façon de continuer à faire nos affaires et de payer nos fournisseurs».

Lundi, la chaîne de 217 magasins a annoncé qu'elle se plaçait sous la protection de la cour pour procéder à une importante restructuration financière et administrative qui la forcera à fermer certains magasins.

La société doit 250 millions \$ à ses créanciers: 90 millions \$ aux banques; 50 millions \$ aux propriétaires, la famille Ackerman en Belgique; 90 millions \$ à plusieurs créanciers commerciaux; et 20 millions \$ à d'autres fournisseurs reliés à l'impression et aux autres coûts.

La fermeture de magasins et la mise à pied d'employés constitueront deux des principaux éléments du plan de restructuration de l'entreprise.

Selon M. Wertheim, ces informa-



Photo Imacom-Daguerre, par Claude Poulin

À Sherbrooke, les employés des deux magasins Distribution aux Consommateurs se disent peu inquiets, même si l'avenir de la chaîne s'annonce incertain.

tions devraient être connues avec détails d'ici deux semaines.

«Nous voulons agir rapidement pour deux raisons: d'abord parce que ce genre d'incertitude est très dur pour les employés et ensuite pour avoir de l'argent comptant, ce qui nous permettrait de payer nos créanciers, dont Quebecor», expliquait hier M. Wertheim.

Peu d'inquiétude à Sherbrooke

À Sherbrooke, les employés des deux magasins Distribution aux Consommateurs se disent peu inquiets de la situation.

«Je crois que les médias ont exagéré l'ampleur de cette nouvelle. Il s'agit seulement d'une restructuration plus solide, estime Sylvain Auclair, le gérant du DAC au Carrefour de l'Estrie. Et il va toujours y avoir de la place pour un

magasin comme le nôtre dans un grand-ville comme Sherbrooke.»

«Nous n'avons pas à nous inquiéter. Je ne crois pas qu'il y ait de problèmes», a confié Johanne Dussault, une employée au DAC des Galeries Quatre-Saisons qui a refusé d'en dire davantage en l'absence du gérant de sa succursale.

Au Canada, DAC emploie 1200 personnes à temps plein et 2700 à temps partiel. Le détaillant existe depuis 1957.

Au Québec, il y a une soixantaine de magasins, fournissant de l'emploi à près de 300 employés à temps plein et à près de 600 à temps partiel.

Daniel Trottier, directeur des magasins pour l'Est du Canada, s'attend à ce que le nombre de magasins et l'effectif soient réduits de 10 à 20 p.c.

Coup d'oeil boursier

Montréal-XXM	2422,54
TSE-300	+5,74
Dow Jones	4901,15
	+4,90
Dollar canadien (US Cents)	5481,93
	+47,34
Or (New York-US\$)	72,75
	-0,07
	384,40
	-0,60

DEVISES

Toronto (PC) — Voici les taux de devises étrangères.

Allemagne (mark)0,9305
Belgique (franc)0,04619
Chine (renminbi)0,1712
Espagne (peseta)0,01131
Etats-Unis (dollar)1,3745
Europe (ECU)1,7987
France (franc)0,2743
Hong Kong (dollar)0,1833
Italie (lire)0,000932
Japon (yen)0,01273
Mexique (peso)0,1984
Pays-Bas (florin)0,8527
Royaume-Uni (livre)2,1412
Suisse (franc)1,1746

CONCESSIONNAIRE DEMANDÉ EN RÉGION

PRODUIT EXCEPTIONNEL AUCUNE COMPÉTITION Technologie québécoise

DRAIN-AIR

présente «LE RENIFLARD» Élimine totalement et définitivement les odeurs emborassantes de salle de bain

Territoires protégés Une proposition très rentable pour personnes autonomes

Pour rendez-vous et démonstration, s'adresser à Jacques Marquis (819) 820-4907 - (819) 821-0862

REPRÉSENTANTS RECHERCHÉS POUR SHERBROOKE 21454

Pour joindre les deux bouts

Sylvie Charbonneau consultante budgétaire

4- Faites le total de tous ces ca-deaux.

Ce grand total est le montant à inclure dans votre coussin de sécurité, pour que vous puissiez faire face à ces dépenses lorsqu'elles se présenteront.

Pour obtenir plus d'informations sur les méthodes de calcul du coussin de sécurité, vous pouvez vous procurer notre guide pédagogique «planification budgétaire: mode d'emploi».

Dépenses irrégulières: tableaux de calcul

Afin de ne pas débalancer votre budget régulier, nous suggérons fréquemment d'établir un coussin de sécurité pour faire face à vos dépenses irrégulières, telles les vêtements, les réparations sur la voiture, les vacances, le temps de fêtes, etc. Certains chroniques antérieures en expliquaient d'ailleurs le fonctionnement.

Mais pour bien réussir à planifier vos dépenses irrégulières, vous devez pouvoir en estimer les montants le plus exactement possible. Lors de nos cours sur le budget, les participants nous demandent souvent conseil pour évaluer les montants de ces dépenses. Nous avons alors conçu quelques tableaux pour faciliter ces calculs. Vous pouvez cependant créer vos propres tableaux d'évaluation de vos dépenses, à partir des éléments qui suivent. Vous n'aurez besoin que de quelques feuilles de papier, d'une règle et d'un crayon.

Estimé des frais annuels de vêtements

Vous devez évaluer quels seront les besoins de votre famille en vêtements, pour l'année à venir. Pour ce faire:

1- Lister tous les items vestimentaires suivants, sur une colonne verticale: Habits, coutumes, manteaux, vêtements de travail, bottes, souliers, blouses, chemise, chandails, jupes, robes, jeans, pantalons, bas, gants et mitaines, chapeaux, sous-vêtements, sacs à main, ceintures, foulards, autres.

2- Faites ensuite d'autres colonnes verticales, au nombre de personnes qu'il y a dans votre famille.

3- Détaillez dans chaque colonne les items vestimentaires dont chacun aura besoin pour l'année en question. Profitez-en pour faire un inventaire rapide des garde-robes et tiroirs.

4- Une fois tous ces items listés, faites une estimation des coûts pour tout ce que vous devrez acheter dans l'année.

Ce grand total est le montant à inclure dans votre coussin de sécurité, pour que vous puissiez faire face à ces dépenses lorsqu'elles se présenteront.

Estimé des frais annuels de cadeaux

Cette dépense constitue une véritable surprise; vous constaterez que l'argent s'envole rapidement dans ce poste budgétaire. Pour calculer combien vous dépensez annuellement en cadeaux et anniversaires de toutes sortes, bâtissez-vous une grille à partir des éléments ci-bas:

1- Une première colonne verticale qui répertorie toutes les personnes à qui vous faites des cadeaux.

2- Les autres colonnes seront horizontales, et répertorient les occasions où vous faites les cadeaux.

3- Pour chaque personne dans votre première colonne, indiquez à quelle occasion vous faites un cadeau, et le montant que vous y allouez.

Planification financière

Yvon Fortier

Pourquoi les fonds mutuels sont-ils assortis de frais de gestion?

Si vous détenez des parts de fonds de placement et en assurez une gestion rigoureuse, vous vous êtes peut-être rendu compte qu'à la fin de chaque année votre fonds paie des «frais de gestion». De quoi s'agit-il exactement, et qu'est-ce qui les justifient?

Nature des frais de gestion

Tous les fonds de placement canadiens doivent verser des frais de gestion à l'entreprise qui en gère l'actif. Ce montant sert à rémunérer les gestionnaires pour avoir assuré la rentabilité des investissements et à rembourser les frais engagés à cette fin. Autrement dit, les entreprises de gestion sont payées par le fonds pour gérer l'argent qu'y déposent les investisseurs.

En tant qu'investisseur, vous payez une partie de ces frais, mais de façon indirecte. Vous ne recevez aucune facture, mais ces frais sont payés à même l'actif du fonds avant le calcul de son rendement.

Les frais de gestion correspondent généralement à un pourcentage de la valeur liquidative moyenne du fonds (l'actif total du fonds moins les montants dus) pour l'année écoulée. Il s'agit du pourcentage de chaque dollar de l'actif du fonds qui sert à payer les services de gestion.

Une mesure de coût

Combinés à d'autres frais qui sont déduits de l'actif du fonds, les frais de gestion composent le ratio des frais de gestion, qui est une mesure du coût d'exploitation du fonds. Le ratio des frais de gestion comprend bien souvent les frais juridiques et les frais de vérification de même que d'autres dépenses et s'établit en général à 2,5% par année de la valeur du fonds. Ce taux peut cependant varier considérablement, à la hausse comme à la baisse. Les frais de gestion et le ratio des frais de gestion sont précisés dans le prospectus et les états financiers annuels du fonds de placement.

Fait à noter, le rendement officiel des fonds de placement est toujours calculé après déduction des frais. Autrement dit, si votre fonds affiche un rendement annuel de 10%, aucuns frais de gestion ni ratio de frais de gestion ne viendront réduire ce pourcentage.

Il ne faut cependant pas en conclure que les frais n'ont aucun effet sur le rendement. Toute proportion gardée, des frais de gestion moins élevés entraînent un rendement plus élevé. Par exemple, un fonds ayant enregistré un rendement annuel de 10% sur ses placements et dont le ratio des frais de gestion est de 2% déclarera un rendement de 8% aux titulaires de parts.

Pour quels services payez-vous?

Tout d'abord, les frais couvrent les services de spécialistes en gestion des placements. Les fonds sont liés par contrat à des sociétés de gestion, bien souvent reliées avec l'émetteur des fonds lui-même. C'est un peu comme un investisseur qui engagerait un conseiller financier pour choisir et gérer ses placements, mais à une échelle beaucoup plus grande.

Le rendement des titres composent le portefeuille du fonds, et en bout de ligne le rendement dont profitent les investisseurs, est en grande partie fonction de la compétence et de l'efficacité de la société de gestion et des spécialistes à son service.

Habituellement, les fonds qui nécessitent une gestion plus active versent des frais plus élevés à leur gestionnaire. Un fonds du marché monétaire exigera souvent des frais moins élevés qu'un fonds équilibré, parce que son portefeuille est relativement simple à gérer.

Les fonds de placement ne pourraient exister sans gestionnaires spécialisés, et ce sont ces spécialistes qui rendent les fonds attrayants aux yeux des investisseurs.

LES SERVICES INVESTORS LIMITÉE VOUS OFFRENT: UN SERVICE HYPOTHÉCAIRE RÉSIDUEL DE PREMIÈRE QUALITÉ

Transfert d'hypothèque gratuit

Taux garanti 90 jours

6 mois ouvert	6,750%	3 ans	8,000%
6 mois fermé	6,125%	4 ans	8,250%
1 an ouvert	7,250%	5 ans	8,500%
1 an fermé	6,500%	7 ans	9,000%
	2 ans	10 ans	9,000%

APPELEZ NOTRE SPÉCIALISTE MAINTENANT
M. GERRY WEGENER
140-3425, rue King Ouest, Sherbrooke (Québec) J1L 1P8
(819) 566-0666
SOCIÉTÉ DU GROUPE POWER CORPORATION 20446

EXPOSITION de SHERBROOKE

Heures d'ouverture: Mar.-mer.-jeu.: 12 h à minuit Ven.-sam.: 9 h à minuit Dim.: 12 h à minuit

AU CENTRE EXPO SHERBROOKE, AU PARC SYLVIE DAIGLE ET AU PALAIS DES SPORTS Du 30 juillet au 4 août 1996

MARIONNETTES GÉANTES

Le troupeau de Chapeau rouge

14 h et 17 h, 30 juillet

GYM MASTERS

Tous les jours

TOYO ET MCGALE

20 h, 3 août

VÉLO DE MONTAGNE "TRIAL"

Tous les jours

TIRE TRACTEURS MODIFIÉS

19 h, 1er août

NOIR SILENCE

22 h, 4 août

- Casino
- Salon commercial et agroalimentaire
- Pavillon de l'artisanat
- Grande ferme
- Manège

MARDI 30 JUILLET

Journée des enfants
13 ans et moins entrée gratuite jusqu'à 18 h
12 h 00 Ouverture: Manège Campbell, bingo
13 h 00 Ouverture: salon commercial et agroalimentaire (Palais des Sports)
Pavillon de l'artisanat
Grande ferme: Centre Expo, 400 animaux en exhib. démonstrations: tonde de moutons et transformation de la laine
13 h 30 Spectacle acrobatique par les Gym Masters
14 h 00 Spectacle de marionnettes géantes: par le troupeau de Chapeau Rouge (Scène place publique)
14 h 00 Casino jusqu'à 2 h (Palais des Sports)
14 h 30 Spectacle de patins à roues alignées sur rampe par l'équipe S.H.P.
15 h 30 Spectacle de vélo de montagne «trial» par Denis Siroc
16 h 30 Spectacle acrobatique par les Gym Masters
17 h 00 Spectacle de marionnettes géantes par le troupeau de Chapeau Rouge (scène place publique)
17 h 30 Spectacle de patins à roues alignées sur rampe par l'équipe S.H.P.
18 h 00 Départ de la parade au Parc Jacques-Cartier empruntant les rues King et Parc
18 h 15 Spectacle de vélo de montagne «trial» par Denis Siroc
20 h Arrivée de la parade suivie des cérémonies d'ouverture officielle

MERCREDI 31 JUILLET

Journée de l'Age d'or
12 h 00 Ouverture: Manège Campbell, bingo
Grande ferme: (Centre Expo), jugements des bœufs de boucherie, 400 animaux en exhib., démonstrations: tonde de moutons et transformation de la laine
13 h 00 Ouverture: salon commercial et agroalimentaire (Palais des Sports)
Pavillon de l'artisanat
Grande ferme: Centre Expo, 400 animaux en exhib. démonstrations: tonde de moutons et transformation de la laine
14 h 00 Casino jusqu'à 2 h (Palais des Sports)
14 h 30 Spectacle de patins à roues alignées sur rampe par l'équipe S.H.P.
15 h 30 Spectacle de vélo de montagne «trial» par Denis Siroc
16 h 30 Spectacle acrobatique par les Gym Masters
17 h 30 Spectacle de patins à roues alignées sur rampe par l'équipe S.H.P.
18 h 00 Spectacle de vélo de montagne «trial» par Denis Siroc
19 h 00 Spectacle par la Chorale Fleuri d'Or
Derby de démolition

JEUDI 1ER AOÛT

12 h 00 Ouverture: manège Campbell, bingo
Grande ferme: (Centre Expo) présentation au lieu des chevaux lourds, 400 animaux en exhib. démonstrations: tonde de moutons et transformation de la laine
13 h 00 Ouverture: salon commercial et agroalimentaire (Palais des Sports)
Pavillon de l'artisanat
Grande ferme: Centre Expo, 400 animaux en exhib. démonstrations: tonde de moutons et transformation de la laine
14 h 00 Casino jusqu'à 2 h (Palais des Sports)
14 h 30 Spectacle de patins à roues alignées sur rampe par l'équipe S.H.P.
15 h 30 Spectacle de vélo de montagne «trial» par Denis Siroc
16 h 30 Spectacle acrobatique par les Gym Masters
17 h 30 Spectacle de patins à roues alignées sur rampe par l'équipe S.H.P.
18 h 00 Spectacle de vélo de montagne «trial» par Denis Siroc
19 h 00 Tiro de tractors modifiés
21 h 30 Orchestre «In Retro Speks» scène de la place publique

VENDREDI 2 AOÛT

9 h 00 Concours hippique par les Centres Équestres de l'Estrie
12 h 00 Ouverture: manège Campbell, bingo
Grande ferme: (Centre Expo), jugements des bœufs de boucherie, 400 animaux en exhib., démonstrations: tonde de moutons et transformation du lin
13 h 00 Ouverture: salon commercial et agroalimentaire (Palais des Sports)
Pavillon de l'artisanat
14 h 00 Casino jusqu'à 2 h (Palais des Sports)
14 h 30 Spectacle acrobatique par les Gym Masters
15 h 30 Spectacle de patins à roues alignées sur rampe par l'équipe S.H.P.
16 h 30 Spectacle de vélo de montagne «trial» par Denis Siroc
17 h 30 Spectacle acrobatique par les Gym Masters
18 h 00 Spectacle de patins à roues alignées sur rampe par l'équipe S.H.P.
18 h 00 Spectacle de vélo de montagne «trial» par Denis Siroc
19 h 00 Concours de chevaux lourds et légers
21 h 30 Orchestre «In Retro Speks» scène de la place publique

SAMEDI 3 AOÛT

9 h 00 Concours hippique par les Centres Équestres de l'Estrie
12 h 00 Ouverture: manège Campbell, bingo
Grande ferme: (Centre Expo) présentation au lieu des chevaux légers, 400 animaux en exhib., démonstrations: tonde de moutons et transformation du lin
13 h 00 Ouverture: salon commercial et agroalimentaire (Palais des Sports)
Pavillon de l'artisanat
14 h 00 Casino jusqu'à 2 h (Palais des Sports)
14 h 30 Spectacle acrobatique par les Gym Masters
15 h 30 Spectacle de patins à roues alignées sur rampe par l'équipe S.H.P.
16 h 30 Spectacle de vélo de montagne «trial» par Denis Siroc
17 h 30 Spectacle acrobatique par les Gym Masters
18 h 00 Spectacle de patins à roues alignées sur rampe par l'équipe S.H.P.
18 h 00 Spectacle de vélo de montagne «trial» par Denis Siroc
19 h 00 Concours de chevaux lourds et légers
20 h 00 Spectacle «Toyo et McGoale» scène de la place publique

DIMANCHE 4 AOÛT

12 h 00 Ouverture: manège Campbell, bingo
Grande ferme: (Centre Expo), 400 animaux en exhib. démonstrations: tonde de moutons et transformation du lin, présentation équestre.
13 h 00 Ouverture: salon commercial et agroalimentaire (Palais des Sports)
Pavillon de l'artisanat
14 h 00 Casino jusqu'à minuit (Palais des Sports)
14 h 30 Spectacle de patins à roues alignées sur rampe par l'équipe S.H.P.
15 h 30 Spectacle de vélo de montagne «trial» par Denis Siroc
16 h 00 Derby de démolition
16 h 30 Spectacle acrobatique par les Gym Masters
17 h 30 Spectacle de patins à roues alignées sur rampe par l'équipe S.H.P.
18 h 00 Spectacle de vélo de montagne «trial» par Denis Siroc
22 h 00 SPECTACLE DE FERMETURE AVEC NOIR SILENCE

ENTRÉES SUR LE SITE
Barrière 1: rue Parc; piétons face au Centre Expo
Barrière 2: Eugène Lalonde; piétons et stationnement
Barrière 3: rue St-Michel; piétons, stat. et Expositants

PRIX D'ENTRÉE
Adultes (14 ans et plus): 5\$
Enfants (8 à 13 ans): 2,50\$
8 ans et moins: GRATUIT
Stationnement: 3\$

TAXES INCLUSES

AMUSEMENTS CAMPBELL

Inf.: 819-563-5651

Table of stock market data for various companies, including columns for company name, stock symbol, and price changes. Includes sections for 'A et B', 'C', 'D', 'E', 'F', 'G', 'H', 'I', 'J', 'K', 'L', 'M', 'N', 'O', 'P', 'Q', 'R', 'S', 'T', 'U', 'V', 'W', 'X', 'Y', 'Z'.

TORONTO

Table of stock market data for various companies, including columns for company name, stock symbol, and price changes. Includes sections for 'A et B', 'C', 'D', 'E', 'F', 'G', 'H', 'I', 'J', 'K', 'L', 'M', 'N', 'O', 'P', 'Q', 'R', 'S', 'T', 'U', 'V', 'W', 'X', 'Y', 'Z'.

Bénéfice de 11 M \$ pour Air Canada

Air Canada a enregistré un bénéfice net consolidé de 11 millions \$ au cours du deuxième trimestre, en bonne partie grâce à la vente de sa participation dans Continental Airlines. En fait, la compagnie aérienne montréalaise rapportait hier une baisse de son bénéfice d'exploitation au cours de la même période, soit 37 millions \$ comparativement à 46 millions \$ l'an dernier. Elle attribue cette diminution aux guerres de prix entourant la vente de billets au Canada, comme l'avait fait la semaine dernière sa rivale, les Lines aériennes Canadian International, en rapportant une perte de 24 millions \$ au cours de la même période. La vente des actions de Continental pour 129 millions \$ en mars dernier a fait grimper le bénéfice net à 11 millions \$, comparativement à une perte de 20 millions \$ il y a un an. Au cours du premier semestre, Air Canada a rapporté des profits de 18 millions \$ alors qu'elle avait perdu 108 millions \$ en 1995. Sur une base d'exploitation, en excluant des éléments spéciaux tels que la vente d'actions, Air Canada a perdu 3 millions \$ au cours du semestre, comparativement à des bénéfices d'exploitation de 39 millions \$ il y a un an. L'analyste Stephen Raphael souligne que malgré le ralentissement constaté dans les bénéfices d'exploitation, le trafic a augmenté de près de 21 pour cent.

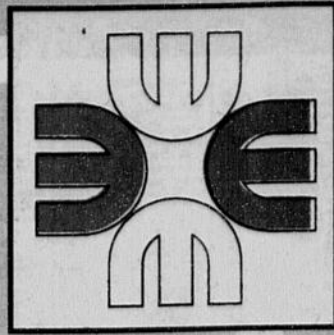
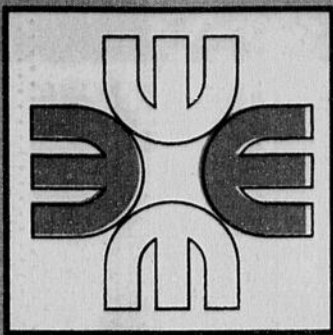
Table of stock market data for various companies, including columns for company name, stock symbol, and price changes. Includes sections for 'A et B', 'C', 'D', 'E', 'F', 'G', 'H', 'I', 'J', 'K', 'L', 'M', 'N', 'O', 'P', 'Q', 'R', 'S', 'T', 'U', 'V', 'W', 'X', 'Y', 'Z'.

FONDS MUTUELS

Table listing various mutual funds with columns for fund name, ticker, and price. Includes categories like ABC Funds, Fidelity, and various international and domestic equity funds.

Advertisement for the 1996 Chrysler Neon Highline 4-door. Features a large image of the car and text highlighting its features: 'NEON HIGHLINE 4 PORTES 1996', 'L'ENSEMBLE 22D COMPREND : Climatiseur, Boîte automatique, Deux coussins de sécurité, Direction assistée, Freins assistés à disques à l'avant, Moteur 2 litres, 16 soupapes, 132 chevaux, Habitacle avancé, Radio AM/FM stéréo, Et plus encore...'. Includes the slogan 'SEULEMENT PAR VOIS' and contact information for Chrysler Canada.

Advertisement for Chrysler Canada, featuring the Chrysler logo and the slogan 'NOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER QUELQU'UN DE FIABLE'. Includes contact information for the Association publicitaire des concessionnaires Chrysler Inc. and a note about the monthly payment plan.



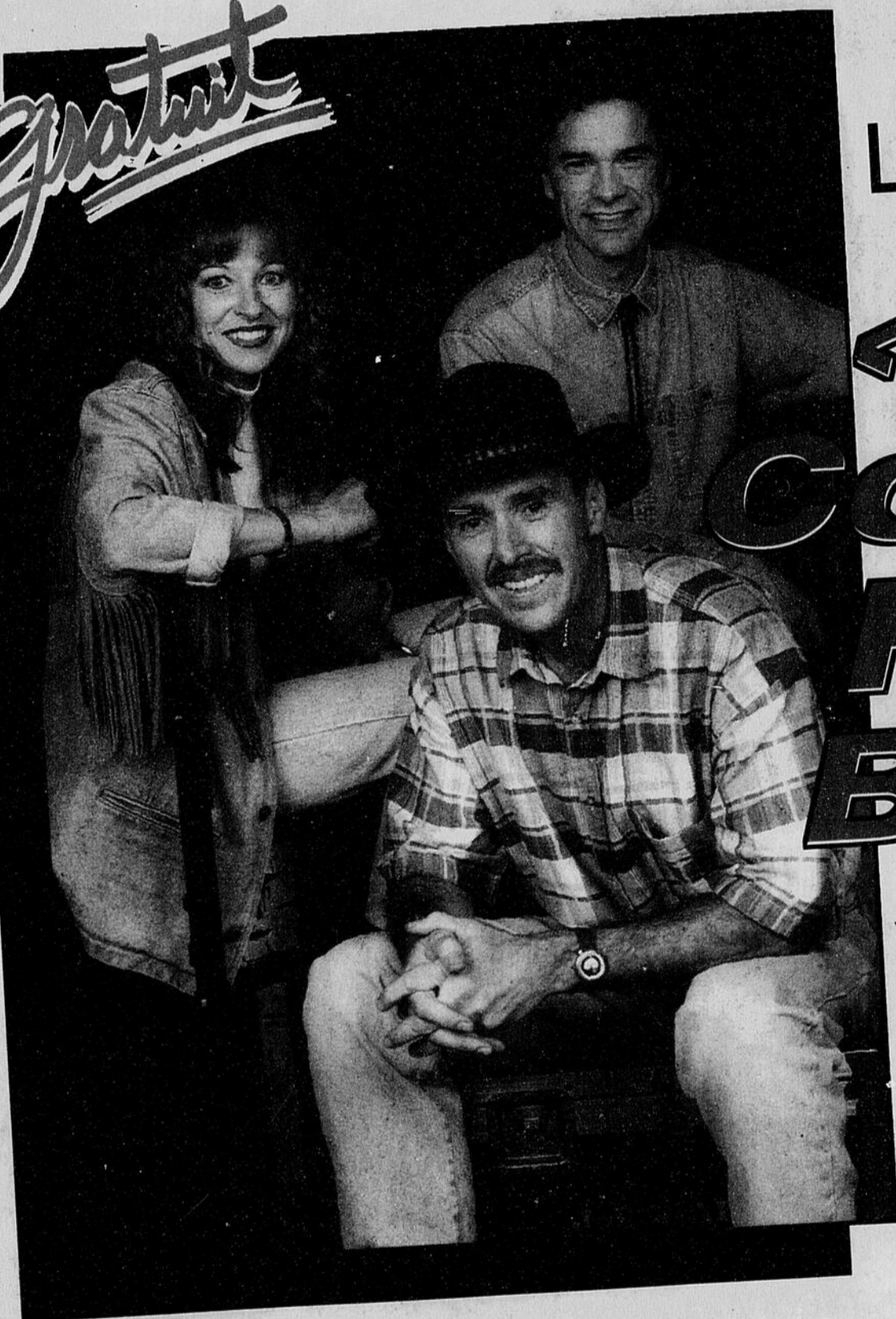
Le
CARREFOUR DE L'ESTRIE
présente

Week-end

COUNTRY

MAIL CENTRAL

Gratuit



Le groupe

«The Country Road Band»

Spectacles
gratuits

**Venez entendre les
meilleurs succès
canadiens et américains**

Samedi 3 août 11 h et 14 h
Dimanche 4 août 13 h et 15 h

Petits prix! Économies!

Petits plaisirs de la vie.

C'est ça...

Le **CARREFOUR DE L'ESTRIE**

